

AVIS DES SOCIETES**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****LE GROUPE SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE**

Siège social :Rue Hédi Nourira 1001 Tunis

Le groupe Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 12 octobre 2012. Ces états sont accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes, Fathi SAIDI (CFA) et Nedra Jlassi Semmar (Groupement SNJ- IMAC).

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 Décembre 2011
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
<u>ACTIF</u>			
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT		122625	247 939
Créances sur les établissements bancaires et financiers		136 500	277 170
Créances sur la clientèle		5 650 916	5 303 532
Portefeuille titres commercial	2.1	248 580	108 891
Portefeuille d'investissement	2.2	158 837	180 676
Titres mis en équivalence	2.3	80 470	57 872
Ecart d'acquisition		-496	335
Valeurs immobilisées		96 320	96 164
Actif d'impôt différé		4 607	2 703
Autres actifs		661 668	552 391
TOTAL ACTIF		7 160 027	6 827 674
<u>PASSIF</u>			
Banque centrale et C.C.P		144 641	30 599
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		155 756	173 763
Dépôts et avoirs de la clientèle		5 407 286	4 996 374
Emprunts et ressources spéciales		484 864	484 403
Passif d'impôt différé		14 008	13 296
Autres passifs		596 982	597 549
Total Passif		6 803 537	6 295 984
Intérêts Minoritaires	2.4	-31 135	10 637
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital		124 300	124 300
Réserves consolidées	2.5	274 711	386 891
Actions propres	2.7	-2 851	-8 765
Résultat Consolidé	2.5	-8 535	18 628
Total Capitaux Propres		387 625	521 053
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		7 160 027	6 827 674

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 Décembre 2011
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Note</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
Cautions,avals et autres garanties données		1 114 031	1 328 092
Crédits documentaires		617 709	1 021 424
Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 731 740	2 349 516
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
Engagements de financement donnés		189 776	254 738
Engagements sur titres		3 942	3 708
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		193 718	258 446
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>			
Engagements de financement reçus			
Garanties reçues		1 574 655	1 838 657
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 574 655	1 838 657

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2011
(Unité : en milliers de dinars)

		<i>Notes</i>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
PR 1	Intérêts et revenus assimilés		323 781	331 228
PR 2	Commissions (en produits)		58 550	56 819
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières		22 440	18 699
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement		9 621	7 728
Total Produits d'Exploitation Bancaire			414 392	414 475
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées		-200 373	-166 567
CH 2	Commissions encourues		-3 976	-4 668
CH 3	Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières		-56	-41
Total Charges d'Exploitation Bancaire			-204 405	-171 277
PRODUIT NET BANCAIRE			209 987	243 198
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		-100 509	-110 503
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-536	3 661
PR7	Autres produits d'exploitation		40 097	52 336
CH6	Frais de personnel		-107 331	-92 384
CH7	Charges générales d'exploitation		-39 952	-52 191
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-7 891	-7 861
CH8	Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		4 213	1 243
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 922	37 499
PR8/CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		-1 517	122
CH11	Impôt sur les bénéfices		-10 034	-17 640
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			-13 473	19 981
PR 9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			-13 473	19 981
PR 9/CH10	Intérêts minoritaires dans le résultat	2.4	-4 938	-1 639
PART DANS LE RESULTAT DES MINORITAIRES IMPUTABLE AUX MAJORITAIRES			0	-286
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE AVANT MODIFIUCATION COMPTABLE			-8 535	18 628
Effet de la modification comptable			-117 276	-
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE APRES MODIFIUCATION COMPTABLE			-130 749	18 628

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2011

(Unité : en milliers de dinars)

	Note	31/12/2011	31/12/2010
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		406 930	418 864
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-199 611	-169 728
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-5 400	34 075
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		244 896	-635 144
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		-382 361	674 576
Acquisitions/cessions des titres de placement		-49 574	-92
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-133 388	-114 183
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		32 277	-55 261
Impôts sur les sociétés payés		-23 133	-7 115
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		-109 364	145 992
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		8 134	6 385
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-15 811	-56 786
Acquisitions / cessions des immobilisations		-6 009	-2 873
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-13 686	-53 274
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emissions d'actions		0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		37 489	47 965
Dividendes versés		-207	-11 555
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		37 282	36 410
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-85 768	129 128
Ajustement suite au variation du périmètre		-7 699	-125 455
Liquidités et équivalents en début de la période		184 982	181 309
Liquidités et équivalents en fin de la période		91 515	184 982

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2011

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1.1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés, du groupe STB, sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative au regroupement d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 du 19 mars 1999 et N° 2001-12 du 4 mai 2001.

1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

1.2.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe STB comprend :

- La société mère : STB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la STB exerce un contrôle exclusif ;
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la STB exerce une influence notable.

Sont exclus du périmètre de consolidation :

- Les sociétés en liquidation ;
- Les sociétés dont les états financiers sont indisponibles.
- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle suite à une décision de justice;
- Les sociétés dont la STB a cessé d'exercer une influence notable ;
- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée ;
- Les sociétés qui se trouvent dans l'impossibilité de transférer des fonds à la STB, ou se trouvent sous contraintes durables.

Le tableau suivant synthétise le périmètre, les méthodes de consolidation et les pourcentages d'intérêts utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du groupe STB.

Sociétés consolidables	% de Contrôle du Groupe			Méthode de consolidation		% d'intérêt du Groupe		
	2011	2010	Var %	2011	2010	2011	2010	Var %
1. STB BANK (société Mère)	99,53%	99,62%	-0,09%	I-G	I-G	99,78%	99,62%	0,16%
2. STB INVEST	99,01%	99,01%	0,00%	I-G	I-G	98,55%	98,39%	0,16%
3. SOFI ELAN SICAF	58,59%	58,59%	0,00%	I-G	I-G	57,20%	57,10%	0,10%
4. STB MANAGER	99,96%	99,96%	0,00%	I-G	I-G	91,10%	90,89%	0,21%
5. SOCIETE FINANCIERE DE GESTION "SOFIGES"	96,70%	96,70%	0,00%	I-G	I-G	93,01%	92,81%	0,20%
6. STB SICAR	99,43%	99,43%	0,00%	I-G	I-G	83,53%	83,04%	0,49%
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,91%	99,91%	0,00%	I-G	I-G	98,13%	97,97%	0,16%
8. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	99,99%	99,99%	0,00%	I-G	I-G	99,70%	99,54%	0,16%
9. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00%	50,00%	0,00%	I-G	I-G	49,89%	49,81%	0,08%
10. SOCIETE ED DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%	I-G	I-G	67,64%	67,53%	0,11%
11. SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97%	99,97%	0,00%	I-G	I-G	96,17%	95,95%	0,22%
12. BFT	78,77%	-	78,77%	I-G	-	78,55%	-	78,55%
13. SICAV L'INVESTISSEUR	68,08%	74,85%	-6,77%	M-E	M-E	67,33%	73,88%	-6,55%
14. SICAV L'AVENIR	98,68%	94,95%	3,73%	M-E	M-E	95,96%	94,00%	1,96%
15. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE « B.A.T »	30,00%	30,00%	0,00%	M-E	M-E	29,93%	29,89%	0,04%
16. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B»	43,42%	43,43%	-0,01%	M-E	M-E	43,32%	43,26%	0,06%
17. STE EL WEAFAK LEASING	21,71%	22,62%	-0,91%	M-E	M-E	20,77%	22,15%	-1,38%
18. S.T.C.V VERITAS	27,06%	27,06%	0,00%	M-E	M-E	27,00%	26,96%	0,04%
19. SICOAC	23,57%	23,57%	0,00%	M-E	M-E	23,52%	23,48%	0,04%
20. SONI BANK	25,00%	-	25,00%	M-E	-	24,94%	-	24,94%
21. S.E.D SOUSSE NORD	24,92%	-	24,92%	M-E	-	24,86%	-	24,86%
22. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	21,64%	-	21,64%	M-E	-	21,23%	-	21,23%
23. S.P.C.M "ELFEJJA"	20,00%	-	20,00%	M-E	-	19,96%	-	19,96%
24. SMT (MAISON BLANCHE)	39,01%	-	39,01%	M-E	-	38,92%	-	38,92%

- I-G : consolidation par intégration globale ;
- M-E : consolidation par mise en équivalence ;
- (-) : Voir tableau Variation du périmètre du groupe STB (2011-2010) ;

1.2.2. Variation du Périmètre de consolidation du groupe STB (2011-2010)

Sociétés sortantes de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2011			Sociétés entrant dans le périmètre du groupe STB au 31 décembre 2011	
<i>Dénomination sociale</i>	<i>% d'intérêt (2010)</i>	<i>Motifs de Sortie en 2011</i>	<i>Dénomination sociale</i>	<i>Motifs d'entrée en 2011</i>
1. STE AHLA HOT. NEPTUNIA	46.63%	<i>Intention de cession dans un avenir proche.</i>	1. LA MAISON DU BANQUIER	<i>Influence notable de droit du fait de l'entrée en périmètre de la BFT qui y détient une participation indirecte.</i>
2. GREEN GOLF	19.36%	<i>Absence d'influence notable</i>	2. BFT	<i>Intention de cession difficilement réalisable dans un avenir proche.</i>
			3. EL FEJJA	<i>Le groupe exerce une influence notable sur la filiale dont les documents financiers, contrairement à l'exercice précédent sont communiqués à la STB .</i>
			4. SONIBANK	<i>Le groupe exerce une influence notable sur la filiale dont les documents financiers, contrairement à l'exercice précédent sont communiqués à la STB.</i>
			5. MAISON BLANCHE	<i>Existence d'influence notable</i>
			6. SED NORD	<i>Le groupe exerce une influence notable sur la filiale dont les documents financiers, contrairement à l'exercice précédent sont communiqués à la STB .</i>

La liste des sociétés exclues du périmètre de consolidation ainsi que les motifs d'exclusion est présentée en annexe 1 de ces notes.

1.2.3. Méthode de consolidation

⇒ **Les sociétés consolidées par intégration globale**

Les sociétés intégrées globalement sont les filiales de la banque dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

⇒ **Les sociétés mises en équivalence**

Les sociétés mises en équivalence sont les filiales de la banque dans lesquelles elle n'exerce qu'une influence notable.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou ses réserves.
- Constater la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif "Titres mis en équivalence".
- Eliminer les participations des sociétés intégrées globalement dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé parmi le poste "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

1.3. REGLES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

1.3.1. Traitement des écarts de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif.

Les écarts d'acquisition déterminés ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

Les écarts d'acquisition dégagés pour les sociétés consolidées par mises en équivalence ont été déterminé lors de leurs première consolidation et se trouvent au 31 décembre 2011 totalement amorti linéairement sur leurs durées d'utilité, à l'exception de celui de la société EL WEFAK LEASING et TUNISIAN FOREIGN BANK « TFB » (ex-UTB) pour les lots d'acquisition de 2009 et 2010.

1.3.2. Traitement des impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

NOTE 2 - NOTES SUR LES POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

(Les chiffres sont exprimés en MDT : milliers de Dinars Tunisiens)

2.1. Portefeuille titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2011 un total de 248 580 MDT contre 108 891 MDT au 31 décembre 2010 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	132 557	14 758
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	116 023	94 133
TOTAL	<u>248 580</u>	<u>108 891</u>

2.2. Portefeuille titre d'investissement

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2011 un total de 158 837 MDT contre 180 676 MDT au 31 décembre 2010 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	74 414	85 553
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	84 423	95 123
TOTAL	<u>158 837</u>	<u>180 676</u>

2.3. Titres mis en équivalences

Au 31 décembre 2011, le total de cette rubrique a grimpé à 80 470 MDT contre 57 872 MDT au 31 décembre 2010, et se détaille comme suit :

Société Mis en Equivalences	2 011	2 010
1. SICAV L'INVESTISSEUR	1 058	1 261
2. SICAV L'AVENIR	1 269	1 302
3. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	997	1 059
4. SICOAC	2 795	2 956
5. STCV VERITAS	1 272	1 121
6. UNION TUNISIENNE DE BANQUE «U.T.B »	38 042	46 377
7. STE EL WEAFAK LEASING	5 118	3 760
8. SONI BANK	16 493	-
9. MAISON BLANCHE	0	-
10. EL FEJJA	3 013	-
11. MAISON DU BANQUIER	929	-
12. SED SOUSSE NORD	9 484	-
13. GREEN GOLF	-	36
TOTAL	<u>80 470</u>	<u>57 872</u>

2.4. Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2011, le total de cette rubrique s'élève à (-31 135) MDT contre 10 637 MDT au 31 décembre 2010, et se détaille comme suit :

Société	31/12/2011			31/12/2010		
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total
1. S.T.B	19	766	785	49	1 477	1 526
2. STB INVEST	9	527	536	66	4 77	543
3. SOFI ELAN SICAF	333	3 280	3 613	287	3 235	3 522
4. S.T.B MANAGER	67	10	77	43	69	112
5. SOFIGES	-37	575	538	68	530	598
6. S.T.B SICAR	-53	90	37	144	-164	-20
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	-11	-32	-43	72	-74	-2
8. S.T.R.C	7	-21	-14	0	0	0
9. GENERALE DES VENTES	-60	1 114	1 054	504	637	1 141
10. STE ED DKHILA	27	2 914	2 941	406	2 811	3 217
11. ACTIVHOTELS	-20	-58	-78	0	0	0
12. BFT	-5 219	-35 362	-40 581	0	0	0
TOTAL	<u>(-4 938)</u>	<u>(-26 197)</u>	<u>(- 31 135)</u>	<u>1 639</u>	<u>8 998</u>	<u>10 637</u>

- *Le tableau suivant est présenté par souci de comparabilité avec les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2010 dont le périmètre n'a pas inclus la BFT.*

	31/12/2011			31/12/2010		
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total
TOTAL intérêts des minoritaires sans prise en compte de la filiale BFT	<u>317</u>	<u>10 351</u>	<u>10 668</u>	<u>1 639</u>	<u>8 998</u>	<u>10 637</u>

2.5. Réserves et Résultat Consolidés

Au 31 décembre 2011, le résultat consolidé, avant modification comptable, s'est situé à (-8 535) MDT contre 18 627 MDT au 31 décembre 2010. Par ailleurs, les réserves consolidées qui ont atteint 274 711 MDT, ont fait l'objet d'un réajustement, par une prise en charge par le groupe d'insuffisances de provisions (2.6) ; le détail est présenté comme suit :

Société Consolidée	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2 011	2 010	2 011	2 010
◇ SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT	<u>255 657</u>	<u>375 220</u>	<u>-12 748</u>	<u>17 384</u>
1 STB	378 666	368 162	4 111	11 621
2 STB INVEST	11 331	7 106	616	4 060
3 SOFI ELAN SICAF	1 539	1 474	445	382
4 STB MANAGER	85	670	689	433
5 SOFIGES	4 252	3 542	-501	871
6 STB SICAR	139	- 1 459	-267	705
7 IMMOB.DE.L'AVENUE	357	- 1 692	-557	3 470
8 STRC	- 7 715	- 1 020	2 347	-5 248
9 LA GENERALE DES VENTES	-882	-1 352	-60	500
10 ED DKHILA	2 384	2 156	57	844
11 ACTIVHOTELS	-1 471	-94	-514	-25
12 BFT	-133 028	0	-19 115	0
13 ARTEMIS HOT.NEPTUNIA	0	-2 273	0	-228
◇ SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	<u>19 054</u>	<u>11 671</u>	<u>4 213</u>	<u>1 243</u>
14 SICAV L'INVESTISSEUR	234	360	25	103
15 SICAV L'AVENIR	-4	242	27	54
16 BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	-289	-167	-63	-123
17 SICOAC	2 265	2 138	7	295
18 STCV VERITAS	805	674	352	332

19	UNION TUNISIENNE DE BANQUE « UTB »	-101	8 517	293	- 179
20	STE EL WEFAK LEASING	215	3 47	580	725
21	GREEN GOLF	0	-440	-	36
22	SONI BANK	11 185	0	2 831	0
23	MAISON BLANCHE	-1372	0	-48	0
24	EL FEJJA	-5	0	18	0
25	MAISON DU BANQUIER	-912	0	36	0
26	SED SOUSSE NORD	7 033	0	155	0
	TOTAUX	274 711	386 891	-8 535	18 628

- *Le tableau suivant est présenté par souci de comparabilité avec les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2010 dont le périmètre n'a pas inclus la BFT.*

	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2 011	2 010	2 011	2 010
<i>Total réserves et résultat consolidés sans prise en compte de la filiale BFT</i>	<u>404 702</u>	<u>386 891</u>	<u>12 754</u>	<u>18 628</u>

2.6. Insuffisance de provisions imputée sur les réserves du Groupe

Insuffisance de provisions imputée sur les réserves du Groupe	Société	Montant
1. Complément de couverture d'un Risque fiscal	ED-DKHILA	97
2. Complément de couverture des Créances acquises non recouvrées dont la valeur de réalisation des garanties est non déterminable	STRC	26 942
3. complément de provision pour litige.	L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	2 821
TOTAL		29 860

2.7. Rachats des actions propres par des sociétés du groupe :

Au 31 décembre 2011 Ce poste affiche un solde de 2 851 MDT; Il renferme les rachats d'actions effectués par la société consolidante.

2.8 Effet de la modification comptable

Cette rubrique comporte au 31/12/2011 l'effet net d'impôt de la constatation chez la société mère, des couvertures complémentaires des risques relatifs à des exercices antérieurs.

Annexe I**Liste des Sociétés Normalement Consolidables, mais exclues de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2011 conformément aux dispositions de la NCT n°35**

N° Ordre	Raison Sociale	V.N Capital social	% détenu	N° du Motif
1	SKANES PALACE	6 195 000	99.76%	En liquidation.
2	AFRICA SOUSSE	9 800 000	96.94%	En liquidation.
3	STE ANONYME DE CONSTR. ELECTROMECHANIQUE "SACEM"	5 174 000	85.94%	En liquidation.
4	CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES (HOTEL ANDALOUS)	3 540 000	70.28%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur
5	STE TUN. DE DEVPT. DU CINEMA & DE L'AUDIOV."STDCA"	10 000	50%	La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
6	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM "HOTEL NOUR EL AIN"	2 299 500	49.66%	En liquidation.
7	STE RAMLA TOZEUR	5 947 800	47.88%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
8	STE D'ANIMATION TOURISTIQUE BISAT SA	4 259 840	42.68%	Cette filiale est en phase d'investissement, elle n'élabore pas d'états financiers.
9	ARTEMIS HOTEL NEPTUNIA	2 555 000	46.81%	Au 31 décembre 2011, la STB compte céder la filiale dans un avenir proche.
10	CIE MED. DE TOURISME "HOTEL DALIA"	3 429 000	45.29%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011.
11	CIE DE DEVELOPPEMENT "LELLA HADHRIA"	725 000	42.07%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
12	STE TOURISME & ANIMATION "RAIS CLUB"	1 523 000	41.96%	Au 31 décembre 2011, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
13	STE D'ACTIVITE TQUE "HOTEL ZODIAC"	4 637 000	37.44%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011.
14	STE HOTEL BYZANCE	2 675 000	35.07%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011
15	EL MARASSI	1 380 000	34.78%	Au 31 décembre 2011, la filiale est en liquidation.
16	Sté d'Etudes et de Prom.Tque " Hôtel Mariqueen"JERBA MARITIM	4 087 500	36.70%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2011.

17	STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK (H PHEDRA)	2 059 000	31.03%	Au 31 décembre 2011, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
18	STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD "SEDHS"	1 000 000	30%	Au 31 décembre 2011, la filiale est en liquidation.
19	COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS	250 000	30%	La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
20	STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE "SEDAT"	1 015 000	28.33%	Au 31 décembre 2011, la filiale est en liquidation.
21	CIE TQUE ARABE "CTA" (MARINA MONASTIR)	15 098 120	28%	Au 31 décembre 2011, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
22	STE INTLE DE GEST. HOT. "H. BYBLOS"	2 620 000	33.59%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2011.
23	STE COND. IMPR. & PUBLICITE "CIP"	532 525	26.24%	Au 31 décembre 2011, la filiale est en liquidation.
24	STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE	1 000 000	25%	La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
25	STE D'ET. & DE DEVPT "ZOUARAA"	200 000	25%	La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
26	STE HOTEL YOUNES	3 987 000	24.76%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011.
27	STE HOT ET DE DEV TQUE "HOTEL DREAMS BEACH"	3 182 000	24.58%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2011.
28	STE HOTELIERE "BEL AIR"	5 423 510	23.97%	Au 31 décembre 2011, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
29	STE DE DEV.ECO. DE KASSERINE SODEK-SICAR	6 236 055	23.56%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2011.
30	STE DE COMMERCE INTERNATIONAL DE KEBILI "SOCIK"	200 000	22.50%	Cette filiale est en phase d'investissement, elle n'élabore pas d'états financiers.
31	STE DES IND. METALLURGIQUES "SIMET"	2 025 000	21.47%	Au 31 décembre 2011, la filiale est en liquidation.
32	STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS	4 319 000	21%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2011.
33	S.H.T. LES BERGES 2000 "Hôtel l'Atrium"	1 375 000	20.18%	La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
34	COPRAT HAMMAMET GARDEN	2 150 000	20%	Au 31 décembre 2011, cette filiale

	HOTEL			est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
35	ANIMATION ET TOURISME SAHARIEN "LES DUNES DE NEFZAOUA"	2 868 400	22.87%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états
financiers consolidés du Groupe STB relatifs à l'exercice
clos le 31 décembre 2011**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers consolidés du Groupe de la Société Tunisienne de Banque (STB) arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Société Tunisienne de Banque (STB), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la Direction pour les états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. A l'exception des questions évoquées au paragraphe 3.1, nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Justification de l'opinion avec réserves

3.1 Nos travaux d'audit de la STB (société mère) ont été limités par :

- La non exhaustivité de la base de données des garanties reçues par la STB ainsi que l'indisponibilité de documentations (inscription d'hypothèque, engagement d'inscription AFI, AFT, rapports d'expertise...) justifiant la valeur de certaines garanties réelles retenues par la STB ;
- L'absence de réponses à nos demandes d'informations sur les litiges en cours par les avocats mandatés par la STB ;
- L'absence d'informations valablement restituées par le système comptable au titre des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base de situations communiquées par les structures internes à la STB ;

Aussi, les garanties réelles reçues par la STB en couverture des risques encourus sur sa clientèle ne sont pas prises en compte au niveau de la rubrique « Garanties reçues », et ce, comme il a été ci-haut reporté, faute d'un inventaire confirmé de ces garanties ;

- L'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double d'où l'impossibilité d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de la période.

3.2 L'audit de la société mère STB au cours l'exercice 2011 a mis en évidence l'existence de risques provenant des exercices antérieurs insuffisamment couverts par des provisions. En couverture de ces risques, des provisions pour un montant de 159 millions de dinars, dont l'impact sur les modifications comptables portées en diminution des capitaux propres d'ouverture est de 117 millions de dinars, ont été constatées.

Les modifications comptables apportées aux capitaux propres d'ouverture n'ont pas donné lieu au retraitement en proforma des états financiers de l'exercice 2010 présentés à titre comparatif.

Par ailleurs, des modifications significatives ont été apportées au périmètre de consolidation retenu au 31 décembre 2011 par rapport à celui retenu pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 sans que les états financiers consolidés de l'exercice 2010 ne soient retraités en proforma.

En effet, la BFT, SONI BANK, S.E.D SOUSSE NORD, la STE civile immobilière «La maison du banquier», la STE du pôle de compétitivité de Monastir «ELFEJJA» et la SMT la « maison blanche » n'ont pas été consolidées en 2010.

L'intégration des états financiers de ces sociétés, et notamment ceux de la BFT a, significativement, affecté de nombreux éléments des états financiers consolidés du groupe STB.

En conséquence et eu égard au caractère significatif des ajustements ci-haut mentionnés, nous estimons que les tendances de la situation financière et des performances du Groupe STB ne sont pas à établir avec les données comparatives non retraitées de l'exercice 2010.

- 3.3** Des garanties pour une valeur de 97 millions de dinars retenues par la société mère (STB) pour l'estimation des provisions relatives à des créances classées ne sont pas appuyées par les justificatifs requis par les circulaires de la BCT. Les dossiers relatifs à ces garanties sont en cours de traitement par les services juridiques de la banque.

L'impact final, des travaux en cours, sur le provisionnement requis ne peut, actuellement, pas être estimé.

- 3.4** Le tableau des engagements de la STB (société mère) comporte des garanties réelles pour 781 millions de dinars considérées par la banque pour l'estimation des provisions relatives à des actifs compromis (créances classées 4 et 5 et principalement relatives au secteur touristique) dont 180 millions de dinars remontent à l'exercice 2001 et antérieurs.

L'ancienneté de ces garanties est de nature à remettre en cause l'hypothèse de la liquidation rapide sur le marché telle qu'exigée par l'article 10 de la circulaire n°91-24 de la BCT pour la considération de ces garanties.

L'estimation des corrections à apporter à la juste valeur de ces garanties, et conséquemment des provisions complémentaires à constituer, requière, à notre avis, de nouvelles expertises indépendantes et la reconsidération au niveau du tableau des engagements des éléments juridiques et procéduraux d'empêchement à la réalisation.

- 3.5** Les capitaux propres de la société mère STB comportent un compte intitulé « réserves pour fonds social » qui représente les montants affectés au financement des activités fonds social. Le rapprochement du solde de ce compte qui s'élève à 6 millions de dinars avec les encours des prêts sur fonds social qui s'élèvent à 24 millions de dinars dégage un déséquilibre entre les ressources et les emplois de l'ordre de 18 millions de dinars dont l'origine n'a pas pu être justifiée par la banque.

- 3.6** La STB (société mère) ne comptabilise pas les provisions pour indemnités de départ à la retraite (six mensualités) et autres avantages postérieurs à l'emploi (couverture assurance groupe) découlant de la convention collective nationale du personnel des banques et des établissements financiers. Le montant de cette provision est estimé à 28 millions de dinars dont 26 millions de dinars devaient être constatés en déduction des capitaux propres d'ouverture et 2 millions de dinars en charges de l'exercice.

- 3.7** Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du Système Comptable des Entreprises, la STB (société mère) n'a pas procédé en 2011 à l'inventaire physique de ses immobilisations qui s'élèvent en net à 80 millions de Dinars.

- 3.8** Les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers », des états financiers de la société mère STB, comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT dinars, BCT devises et correspondants devises.

Aussi, les comptes « correspondants locaux » et le compte intitulé « BCT compte BDET /BNDT » présentent des anciens soldes figés et non rapprochés.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

En attendant, les résultats des travaux d'apurement entamés par les commissions constituées à cet effet, nous ne sommes pas en mesure d'établir que ces comptes ne contiennent pas d'anomalies significatives provenant d'erreurs ou d'opérations non autorisées, ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres du groupe que les travaux d'apurement pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

- 3.9** Ainsi qu'il a été donné au niveau de la note **1.3.2**, l'impôt différé est constaté uniquement au titre des éliminations des opérations intra-groupe.

Les actifs et les passifs d'impôt éventuels sur les autres différences temporaires découlant des états financiers individuels des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ne sont pas constatés au niveau des états financiers du groupe.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve des incidences des questions évoquées aux paragraphes 3.1 à 3.9, les états financiers consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe STB au 31 décembre 2011, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les informations sur les comptes consolidés du groupe STB et contenues dans le rapport du conseil d'administration destiné à l'Assemblée Générale appellent les mêmes observations exprimées dans le paragraphe « justification de l'opinion avec réserves ».

Tunis, le 01 octobre 2012

Les Co-commissaires aux comptes

CFA
Fathi Saidi

Groupement SNJ-IMAC
Nedra Jlassi Semmar